**Commission Nationale des Bourses scolaires - 13 et 14 décembre 2017**

Français du Monde-adfe était représenté à la CNB par Michèle Bloch, Claudine Lepage siégeait au titre du Sénat et Philippe Loiseau au titre du groupe Français du monde Écologie et Solidarité de l’Assemblée des Français de l’Étranger.

Le directeur Monsieur Christophe Bouchard fait un bilan de la campagne 2016/2017 du Rythme Nord et 2017 du rythme sud, 25 591 boursiers pour un montant total de 102,32 M€ en hausse de + 1,9% .   
20,9% des élèves français sont boursiers

Il présente les modifications de l’instruction qui prendront effet à la prochaine campagne de bourses et lance l’étude des demandes présentées par 178 conseils consulaires des bourses.

**Ce qu’il faut retenir**

Le travail en CNB est désormais dématérialisé, les tablettes AEFE dédiées suppriment les dossiers papier. Nous avons demandé à avoir, sur les clés USB qui nous sont remises à la fin de la réunion, l’ensemble des documents que nous avions l’habitude d’avoir du temps du papier. L’Agence suivant les instructions de la CNIL (Commission nationale Informatique et liberté) n’a pu nous nous communiquer sur cette clé les fiches de postes dont les données chiffrées et les réponses apportées par l’AEFE aux questions des CCB sont indispensables aux membres de la commission s’ils veulent remplir correctement leur mandat. Après consultation de la CNIL le 14 décembre, l’Agence a confirmé cette position restrictive qui a été vivement contestée par tous les membres non administratifs présents. Nous avons particulièrement insisté pour que l’accès approprié à ces documents de travail essentiels nous soit garanti. L’AEFE s’est montrée compréhensive et étudiera la possibilité de supprimer les données individuelles qui figurent sur les fiches de postes afin de pouvoir nous les communiquer.

**ASESH** (Aide spécifique aux élèves en situation de handicap) : l’AEFE accompagne les familles boursières devant recourir aux services d’un ASESH (accompagnant à la scolarité) pour assurer dans les meilleures conditions possibles la scolarisation de leur enfant souffrant de handicap. Pour cette campagne 2017/2018, chiffres provisoires, 40 boursiers sont concernés pour un montant de 112 296 €. Le chiffre définitif en 2016/2017 s’est établi à 83 pour un montant de 233 500€, la plupart des dossiers étant instruits hors CCB. En 2018, la DFAE déléguera à l’AEFE un montant suffisant pour couvrir cette dépense (cet abondement est soumis à un amendement budgétaire et devrait être d’environ 300 000€ ).

**La composition des CCB** a été rediscutée à notre demande notamment quant à la présence des parlementaires représentant les Français résidant hors de France. L’Agence indique que l’Instruction spécifique est claire (art.5.2) et en présence des deux parlementaires, (la sénatrice Claudine Lepage et la députée Samantha Cazebonne), confirme qu’il s’agit bien et uniquement des parlementaires à l’exclusion de toute autre personne. Les membres des CCB sont invités à signaler les dysfonctionnements à l’Agence et aux postes. Les représentants des APE et des personnels ont également souhaité que leur représentativité soit davantage vérifiée et assurée. L’AEFE y veillera.

**Qmax** : L’hypothèse de travail de la DFAE/AEFE sur les effets de la hausse du QMax, faite sur proposition de l’AFE, a été jugée inapplicable au regard des éléments budgétaires actuels (hausse prévisionnelle de 2,78 millions d’euros si le Qmax passait à 23.000 €). La représentante de l’Assemblée nationale a déclaré souhaiter faire abonder le budget des bourses par un amendement, sans convaincre réellement. L’indexation du Qmax n’a pas été traitée.

**Familles monoparentales à faibles revenus** : L’AEFE a étudié la possibilité de trouver des règles permettant d’aider ces familles, elle avait envisagé l’ajout d’une deuxième ½ part supplémentaire dans les pays où le barème apparait défavorable mais il ne sera pas donné suite à cette « hypothèse de travail » dont le coût est estimé à 1,34 million d’euros. Les CCB continueront leur travail au cas par cas.

**Bourses parascolaires**. Leur utilisation est toujours contrôlée par les postes et l’Agence. Aucun paiement, avance ou dépôt de garantie ne peut normalement être exigé pour les élèves potentiellement boursiers avant une décision de l’Agence après avis de la CNB.

**Modifications de l’Instruction (extraits**)

1. L’information des familles à l’ouverture de la campagne sera renforcée (les postes sont invités à organiser une réunion d’information dans les établissements scolaires).
2. VAD : Obligation d’utiliser le nouveau formulaire envoyé aux postes et prochainement mis en ligne.
3. Participation des parlementaires à la CNB. En application de la loi nouvellement votée sur la transparence, et sous réserve d’un changement possible du Parlement, les parlementaires ne siègeront plus à la CNB  à partir de juillet 2018.
4. Le montant des indemnités versées dans le cadre « de mandats électifs locaux français » pour exercer leurs fonctions dans leur circonscription n’est pas à prendre en compte dans les revenus.

**Bilan définitif des bourses scolaires 2016/2017 rythme nord**

**17 713 demandes instruites** pour 29 072 élèves (**en baisse de 0,5%** )

**23 953 boursiers** (0,9%) Taux de satisfaction des demandes : 82,4 %

**Montant des bourses 93,45 M€** (+ 3,6%) Coût moyen boursier : 3 901€ (+4,5%)

Moyenne des frais de scolarité stricto sensu : 5 337 € ( + 11 %)

**Bilan quasi définitif bourses scolaires 2017 rythme sud**

**1 244** **demandes instruites pour 1904 élèves (-2,6%)**

**1 648 boursiers** (-3,2%) Taux de satisfaction des demandes : 86,5 %

**Montant des bourses 8,87 M€** (- 14,4 %) Coût moyen boursier : 5 382 € ( - 4,7%)

Moyenne des frais de scolarité stricto sensu : 4 710 € ( - 11,8 %)

**Bilan, tous rythmes confondus, 2016/2017 RN, 2017 RS**

**Montant total 102,32 M€** ( + 1,9%) pour **25 591 boursiers** (20,9%des élèves français)

**Campagne en cours 2017/2018 Rythme nord - 2018 Rythme sud**

**CADRE BUDGETAIRE**

**Dotation définitive 2017 = >110 M€ Subvention de l’État 99,2 M€**

Cet écart étant compensé par la réserve budgétaire générée par la nouvelle méthode de comptabilisation des bourses scolaires

Rythme Nord 2017/2018

**Les postes en dépassements justifiés ont vu leurs besoins complémentaires de financement satisfaits.**

**Montant total des enveloppes limitatives : 96,77 M€ soit 1,09M€ de plus que les besoins exprimés.**

Rythme Sud 2018

Enveloppe de référence 8,9M€ - montant des besoins exprimés par les postes 10,78 M€ (1 poste en sous consommation, 10 en dépassement). Après dialogue de gestion les enveloppe limitatives ont été fixées à 10,04M€ (hausse des demandes, taux de change, inflations locales)

Moyenne annuelle des frais de scolarité des pays du **rythme nord** s’élève à 5 534€ (+ 3,7 %).

Moyenne annuelle des frais de scolarité des pays du **rythme sud 2018** 5 526 € + 17,3% %) en raison de la très forte dépréciation des monnaies de la zone.

**Attributions par la commission nationale des 13 et 14 décembre 2017**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Secteur géographique | **Nb postes** | **Nb boursiers** | **Montant en Millions €** | **Coût moyen /boursier** **en €** | **% du Nb total des bourses Ryt.Nord** | **% du montant total des bourses Ryt. Nord** |
| Asie | 31 | 2 280 | 12,20 | 5 394 | 9,7% | 12,86% |
| Moyen Orient | 16 | 1 686 | 7,38 | 4 321 | 7,2% | 7,78% |
| Europe | 42 | 4 884 | 21,50 | 4 238 | 20,98% | 22,67% |
| Afrique | 41 | 8 449 | 26,46 | 3 148 | 36,29% | 27,9% |
| Maghreb | 9 | 3 533 | 9,80 | 2 804 | 15,17% | 10,34% |
| Amérique du Nord | 14 | 1 059 | 11,33 | 10 336 | 4,55% | 11,46% |
| Amérique Centr. et Sud | 14 | 1 386 | 6,16 | 4 553 | 5,95% | 6,5% |
| **Total Rythme Nord** | 167 | 23 513 | 92,60 |  |  |  |
| **Rythme Sud** | 11 | 1 627 | 9,64 | 6 359 |  |  |

**Bilan provisoire de la campagne 2017/2018-2 au 1er décembre 2017 et 2018 RS**

**24 904 boursiers** pour un montant de **104, 5 M€** (contre 25 049 boursiers pour un montant de 101,08M€ lors de la CNB2 de l’an dernier, soit une baisse de 145 boursiers pour une augmentation des dépenses de 2,7M€.

**Familles boursières à 100%** pour le rythme nord : 39,7% (+2% )

Pour le rythme sud, 29,3 % contre 32,6 % l’an dernier .

**Bourses parascolaires** : 18,5 % du montant total de l’aide accordée.

**Personnels résidents** et enseignants : 25 familles se sont vu attribuer des bourses parascolaires pour un montant de 27 183 €

***Toutes les informations que vous nous communiquez sur les bourses scolaires, les boursiers, la tenue des conseils consulaires nous permettent de mieux remplir notre rôle en commission nationale.***

***Vous pouvez nous joindre pour toutes questions concernant les bourses scolaires.***

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

[philippeloiseau@aol.com](mailto:philippeloiseau@aol.com) [c.lepage@senat.fr](mailto:c.lepage@senat.fr) [michele.bloch@adfe.org](mailto:michele.bloch@adfe.org)